

1. ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

Le directeur de la Direction de la sécurité physique et de la protection du personnel (ISR) est l'Autorité responsable de l'immeuble (ARI) à l'édifice Lester B. Pearson. L'ARI veille à l'établissement et à la mise en oeuvre des mesures d'urgence propres à l'édifice. En situation d'urgence, tous les occupants relèvent de l'ARI.

Le directeur adjoint, Administration centrale, (ISRG) est le Chef des services de secours pour l'immeuble (CSSI). Il dirige les opérations de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) durant toute situation d'urgence.

L'OMU est chargée de l'application des plans et mesures prévus. Elle se compose de volontaires des diverses directions à l'édifice Lester B. Pearson; en situation d'urgence, ceux-ci sont responsables de tous les occupants de leurs étages respectifs.

Chaque étage a une équipe d'agents de secours d'étage (ASE) habilités à donner des directives et à fournir une assistance spéciale en cas de besoin. La liste des personnes chargées des mesures d'urgence à chaque étage est affichée près des escaliers de secours de cet étage. Nous vous encourageons à prendre connaissance des noms, emplacements de travail et numéros de téléphone des membres de l'OMU de votre étage. En cas d'urgence, ceux-ci sont facilement identifiables à leur casque protecteur jaune.

Les employés qui désirent offrir leurs services à titre de membre de l'OMU sont priés de communiquer avec leur agent de secours d'étage. Ils recevront la formation nécessaire et disposeront du matériel requis pour s'acquitter des tâches qui leur seront attribuées.